

Prévention et diagnostic précoce de l'insuffisance rénale

En octobre 1995, le ministre chargé de la Santé a remis au Haut Comité de la santé publique une lettre de saisine concernant la prévention de l'insuffisance rénale et son diagnostic précoce.

Le nombre d'insuffisants rénaux chroniques au stade terminal ne cesse d'augmenter dans les pays développés. Les différents recensements réalisés en France montrent que pour 30% d'entre eux, aucun diagnostic étiologique n'est possible en raison du stade trop tardif auquel ces malades consultent les néphrologues. Il semble que le dépistage, comme la prise en charge au stade précoce de ces patients soient actuellement insuffisants.

Le Haut Comité de la santé publique mènera une réflexion et proposera des actions de santé publique dans ce domaine. Il devrait remettre son avis et un rapport avant la fin de l'année 1996.

Le plan périnatalité

1995-2000 Présenté en avril 1994, le plan gouvernemental sur la périnatalité a fixé quatre objectifs à atteindre en cinq

rappel

ans : diminution de la mortalité maternelle et périnatale, réduction de la proportion d'enfants de faible poids de naissance, amélioration du suivi de la grossesse. Les seize mesures qui en découlent sont actuellement mises en œuvre dans les départements. Parallèlement, dans le cadre de la programmation stratégique des actions de santé (expérimentée dans trois régions avant d'être généralisée à l'ensemble de la France en 1996), l'Auvergne et la Bourgogne ont choisi la périnatalité pour projet régional.

Rappelons que le rapport du Haut Comité *La sécurité et la qualité de la grossesse et de la naissance*. Pour un nouveau plan périnatalité qui a contribué à l'élaboration des mesures retenues, est diffusé aux professionnels intéressés sur simple demande écrite.

L'équipe de rédaction d'Actualité et dossier en santé publique vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 1996



Haut Comité de la Santé Publique